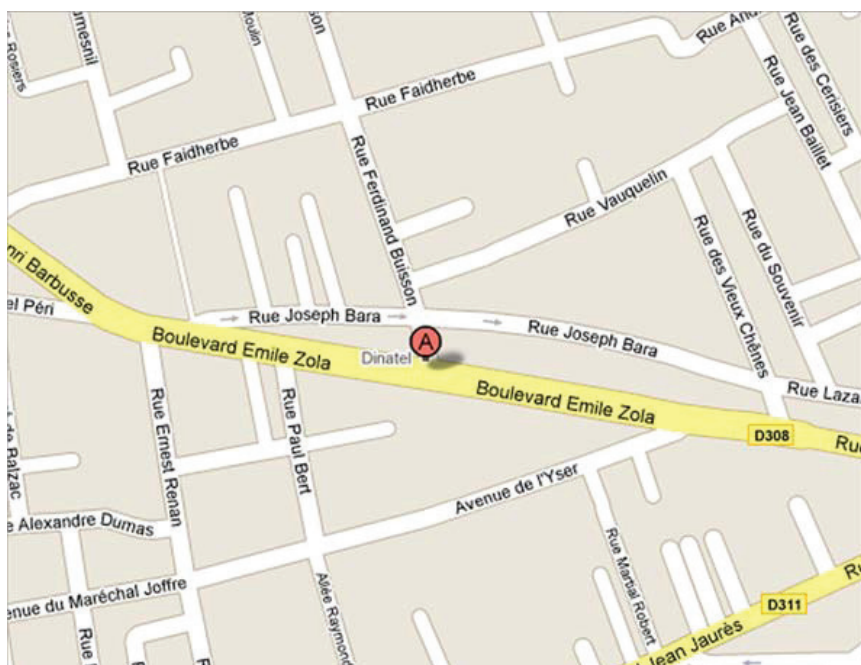


**La structure est ouverte toute l'année**  
(15 jours de fermeture en période estivale, août).

- > Tél : 01 39 68 89 31
- > E-mail : foyer-houilles@th-roussel.fr

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON  
Cedex - 01 30 86 38 38 - [www.th-roussel.fr](http://www.th-roussel.fr)

## PLAN d'accès



Accès par la gare de Houilles – bus 24 – Avenue Jean Jaurès  
(arrêt Calmette)

Accès par la gare de Sartrouville – bus 262 – Avenue Maurice Berteaux  
(arrêt Yser)

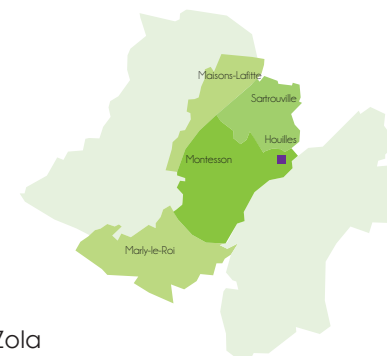
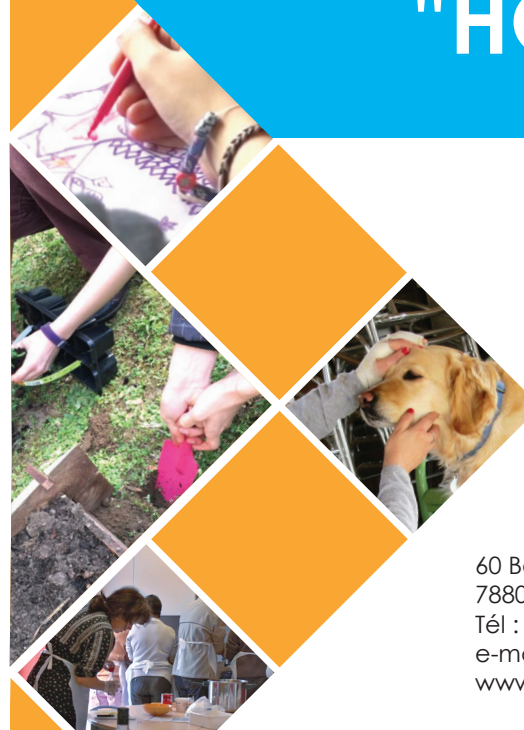


CENTRE HOSPITALIER  
THÉOPHILE ROUSSEL

## PSYCHIATRIE ADULTE

INTERSECTORIEL

# FOYER POST-CURE DE "HOUILLES"



60 Boulevard Emile Zola  
78800 Houilles  
Tél : 01 39 68 89 31 - Fax : 01 39 68 75 60  
e-mail : [foyer-houilles@th-roussel.fr](mailto:foyer-houilles@th-roussel.fr)  
[www.th-roussel.fr](http://www.th-roussel.fr)

La psychiatrie publique fonctionne sur le mode de la sectorisation, un découpage géo-démographique organisé pour la prévention et le traitement des troubles mentaux. Bien qu'il soit sectorisé sur le 78G08 (couvrant les communes de Houilles et Sartrouville), le Foyer Postcure accueille également des patients du secteur 78G07 (couvrant les communes de Bougival, L'Etang-la-ville, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Mesnil-le-Roi, Port-Marly), ainsi que ceux du secteur 78G09 (couvrant les communes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Le Vésinet, Montesson).

L'unité est rattachée au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson)

## L'UNITÉ et l'offre de soins

Le Foyer Post-Cure est situé dans une maison individuelle.

C'est une unité de moyen séjour créée en 2000. Elle assure une continuité de soins et permet aux résidents une réinsertion.

Sa capacité d'accueil est de 8 places. Les résidents doivent être pris en charge en journée à l'extérieur la plupart du temps.

### Ses missions :

- > Accueil, entretiens, aide et écoute ;
- > Orientation ;
- > Travail de coordination avec différents partenaires ;
- > Accompagnement vers des projets de réinsertion sociale et/ou professionnelle.

### L'offre de soins :

- > Une alternative à l'hospitalisation de court séjour ;
- > Une structure pour sujets « stabilisés » avec ou sans projet professionnel à court terme, et insuffisamment autonomes pour vivre seuls ou en appartements associatifs ;
- > Une structure qui offre aux patients en cours de réinsertion socioprofessionnelle (ESAT ou milieu ordinaire), un lieu de soins répondant à leurs besoins pour la journée, la nuit, les weekends ou à temps plein ;
- > Service social pour toutes démarches sociales et administratives.

## L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'accompagnement est mis en oeuvre par une équipe pluridisciplinaire constituée d'un médecin à temps partiel, d'un cadre de santé, d'infirmières (jour et nuit) et d'un agent des services hospitaliers.

Le Foyer Post-Cure est une maison de ville à étage, composée en RDC d'un bureau/salle de soins, d'une cuisine, d'une buanderie, d'une grande salle à vivre (repas, salon, coin ordinateur), d'une salle télévision, d'un vestiaire et WC soignants, d'une chambre pour admission et/ou pour personne à mobilité réduite avec salle d'eau et WC, d'une terrasse et d'un jardin.

A L'étage, 3 chambres individuelles avec salles d'eau, 2 chambres à 2 lits avec salles de bains et 2 WC (1 pour femmes, 1 pour hommes).

### MODALITÉS D'ADMISSION

La demande est faite par le médecin psychiatre référent du patient par courrier. Le patient est reçu par le médecin et/ou le cadre, et l'IDE du Foyer Post-Cure. Après réflexion et s'il donne suite à son projet, il prend RDV auprès de la structure. Il peut lui être proposé une journée, une nuit ou 48 heures d'essai avec continuité de ses activités extérieures. Si l'essai est concluant pour les deux parties, un mois d'essai est programmé renouvelable jusqu'à la fin du projet.

### LE SUIVI

Pour chaque résident un projet personnalisé, adapté à ses besoins et à ses demandes est élaboré. L'accompagnement des résidents se fait autour de la vie quotidienne : toilette, habillage, repas, participation aux tâches domestiques, sorties pour effectuer des achats (produits d'hygiène, vêtements...) ; ainsi qu'autour de la recherche d'emploi, logement...

Des activités peuvent être proposées, elles ne sont pas une priorité car le résident doit être autonome pour trouver ses propres activités à l'extérieur de la structure. La participation et le choix sont décidés par l'équipe avec le résident en fonction de son projet : visites du château de Maisons Laffitte, du musée du Prieuré, théâtre, cinéma, CNEAI (Centre National de l'Estampe et de l'Art Imprimé), atelier peinture, sorties des weekends aux marchés locaux, dans les bois, mer, atelier photographique, jardinage avec culture et utilisation culinaire de fruits, légumes, cuisine avec achats des ingrédients par les résidents eux-mêmes une fois par semaine.

Le suivi médical se fait régulièrement avec le psychiatre du Foyer Post-Cure, le généraliste et/ou le spécialiste et une fois par mois en consultation aux CMP avec l'infirmier et/ou le psychiatre et/ou le psychologue.

### LE PARTENARIAT

La prise en charge des résidents nous amène à travailler en partenariat avec les médecins référents, les tuteurs, les hôpitaux de jour, les ESAT, les Ateliers de La Garenne, les Foyers Occupationnels, les associations de communes, les commissariats...